



CONTRAT DE RESERVATION EMPLACEMENT NU

Entre le soussigné (le locataire) et le camping La petite Montagne (le propriétaire), il a été convenu et arrêté ce qui suit. Le(s) soussigné(e/s/es) accepte(nt) les conditions de réservation et s'engage(nt) à occuper un emplacement nu. Exemplaire à imprimer, à remplir et à retourner avec votre règlement après confirmation par téléphone ou par mail des disponibilités.

Le(s) soussigné(e/s/es) (6 personnes maximum par emplacement)

Nom(s) Prénom(s) Date(s) de naissance

1.....
 2.....
 3.....
 4.....
 5.....
 6.....

Adresse:.....

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Police d'assurance N° :

Je demande au Camping LA PETITE MONTAGNE un emplacement pour la période :

Du.....à midi Au.....à midi, soit.....nuits

Caravane Tente..... Camping-Car

Dimension de votre hébergement.....

Prévoir une grande rallonge et adaptateur aux normes EU

Montant Forfait :		Location réfrigérateur selon disponibilité	
Type de Forfait :		Animal (race à remplir)	
Enfant de 0 à 3 ans	Gratuit	Taxe séjour + Sictom	
Enfant de 3 à 16 ans		TOTAL REGLEMENT	
Adulte supplémentaire		ACOMPTE 30 %	
Tente supplémentaire		TOTAL RESTANT DÛ	
Voiture Supplémentaire			

Ci-joint la somme de€ Correspondant à 30% du montant du séjour soit.....€

Réglé par : [] Chèque bancaire (ordre SAS PREDULAC) N°

[] Chèque vacances N°Nbre :

[] Par CB : N° carteDate d'exp :/.....Crypto :

Le contrat doit nous être retourné signé par le locataire page 1 et 2, accompagné de 30% du montant du séjour dans les dix jours suivant son envoi (date de la poste), passé ce délai, le camping se réserve le droit de louer à toute autre personne intéressée. Le locataire reconnaît avoir lu les conditions générales de réservation en page 2. Assurance annulation FFCC (vous pouvez contracter une assurance annulation par l'intermédiaire de la FFCC (voir coupon dans infos)

Fait à.....le..... Signature (signature précédée de la mention "Lu et approuvé")

Le Locataire

Le Propriétaire

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

1. TARIFS : CAMPING : NOTRE TARIF EST PAR JOUR **DE MIDI À MIDI** POUR : 2 PERSONNES 1 VEHICULE + 1 EMBLACEMENT + TENTE OU CARAVANE OU CAMPING CAR, UN **EMPLACEMENT REÇOIT AU MAXIMUM 6 PERSONNES**, 3 INSTALLATIONS ET 1 VÉHICULE SELON EMBLACEMENT. LA TAXE DE SÉJOUR ET SITCOM (ORDURES MÉNAGÈRES) SONT EN SUPPLÉMENTS. **POUR VOS VISITEURS UNE REDEVANCE DE 3 à 5 EUROS** PAR PERSONNE VOUS SERA DEMANDÉE (SOUS RÉSERVE DE L'ACCORD DE LA DIRECTION) ET DOIVENT SE PRÉSENTER IMPÉRATIVEMENT À L'ACCUEIL AVEC UNE PIÈCE D'IDENTITÉ. L'AMPÉRAGE DES BORNES ÉLECTRIQUES EST DE 6 à 8 AMP, POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ **LES GRILLS, BARBECUES, BOUILLOIRES, PLAQUES ÉLECTRIQUES SONT INTERDITS**, LES BARBECUES À CHARBON (sauf en cas d'arrêté préfectoral) ET GAZ SONT AUTORISÉS, DES BARBECUES À CHARBON SONT À DISPOSITION DANS L'ÉTABLISSEMENT. **LOCATIONS :** NOS TARIFS SONT POUR DES LOCATIONS EQUIPÉES (LES DRAPS, TAIES D'OREILLERS ET LINGE DE MAISON NE SONT PAS FOURNIS). L'INSTALLATION D'UNE TENTE EST POSSIBLE AVEC UN SUPPLÉMENT QUE SUR CERTAINS HÉBERGEMENTS.

2. RESERVATIONS : CAMPING : NOUS NOUS ADAPTONS À VOS DÂTES DE VACANCES **LOCATIONS :** **EN HAUTE SAISON (JUILLET/AOÛT)**, LES RÉSERVATIONS SONT **DU SAMEDI/DIMANCHE 15H AU SAMEDI/DIMANCHE 11H**, MINIMUM 7 JOURS. **EN BASSE SAISON (AVRIL/MAI/JUIN/SEPTEMBRE)**, **LOCATION A LA JOURNEE (2 NUITS MINIMUM POUR LES CHALETS) ARRIVÉES À PARTIR DE 15H00 DÉPART AVANT 11H00**. LA CONFIRMATION DE VOTRE RÉSERVATION SE FERA PAR MAIL OU PAR COURRIER POSTAL.

3. LES ARRHES : CAMPING : LA RÉSERVATION DEVIENT DÉFINITIVE APRÈS RÉCEPTION DES ARRHES SOIT 30 % À LA RÉSERVATION AVEC UN MINIMUM DE 50 €, RÉGLEMENT DU SOLDE A L'ARRIVÉE EN TOUTE SAISON. **LOCATIONS :** (CHALETS MOBILS HOME AUTRES) LA RÉSERVATION DEVIENT DÉFINITIVE APRÈS RÉCEPTION DES ARRHES SOIT 30 % A LA RÉSERVATION (LES FRAIS DE DOSSIER SONT GRATUITS) AVEC UN MINIMUM DE 60 € RÉGLEMENT DU SOLDE : **BASSE SAISON** À L'ARRIVÉE ET EN **HAUTE SAISON** 30 JOURS AVANT LA DÂTE D'ARRIVÉE.

4. ANNULATION/MODIFICATION : SI POUR UNE RAISON QUELCONQUE, LA DURÉE DU SÉJOUR EST ECOURTÉE, LE MONTANT DU SÉJOUR RESTE DÛ. LES HÉBERGEMENTS SONT LOUÉS NOMINATIVEMENT ET NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE SOUS-LOUÉS SANS L'ACCORD EXPRESS DU PROPRIÉTAIRE. **FRAIS D'ANNULATION : 30 EUROS**. ATTENTION LES CHÉQUES VACANCES NE SONT PAS REMBOURSABLES. SI VOTRE ANNULATION INTERVIENT PAR ÉCRIT PLUS DE 60 JOURS AVANT VOTRE ARRIVÉE LES ARRHES SONT RESTITUÉES ET 30 € VOUS SERONT RETENUS. EN CAS D'ANNULATION MOINS DE 30 JOURS AVANT LA DÂTE D'ARRIVÉE, LES ARRHES ET/OU LE SOLDE POUR LES LOCATIONS SERONT CONSERVÉS. LES MODIFICATIONS DES DÂTES DE RÉSERVATION SONT EFFECTUÉES AVANT VOTRE ARRIVÉE GRATUITEMENT SOUS RÉSERVE DES DISPONIBILITÉS DU PLANNING. LE CAMPING DÉCLINE SA RESPONSABILITÉ EN CAS DE DÉSAGRÈMENT DÛ AUX ÉVENTUELLES INTEMPÉRIES. HEURE D'ARRIVÉE RETARDÉE : LA RÉSERVATION DEMEURE VALIDE 24 HEURES APRÈS LA DATE D'ARRIVÉE PRÉVUE. PASSÉ CE DÉLAI ET SANS NOUVELLES DE VOTRE PART LA RÉSERVATION EST ANNULÉE ET LES RÉGLEMENTS CONSERVÉS. ASSURANCE ANNULATION : VOUS POUVEZ CONTACTER UNE ASSURANCE ANNULATION PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA FFCC DONT NOUS SOMMES PARTENAIRES.

5. FACTURATION : EN HAUTE SAISON, LA FACTURATION EST ÉTABLIE SUR LA BASE DE LA PÉRIODE RÉSERVÉE QUELLES QUE SOIENT LES DATES EFFECTIVES D'ARRIVÉE ET DU DÉPART. LE CLIENT NE POURRA PRÉTENDRE À AUCUNE INDEMNITÉ OU REMBOURSEMENT S'IL ABRÈGE OU INTERROMPT SON SÉJOUR POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT. **UNE CAUTION DE 300 € POUR LES LOCATIONS VOUS SERA DEMANDÉE** À L'ARRIVÉE. CE DÉPOT DE GARANTIE SERA RESTITUÉ APRÈS LE DÉPART DÉDUCTION FAITE DES FRAIS ÉVENTUELS DE REMPLACEMENT. **EN FIN DE SÉJOUR VOTRE LOCATION DOIT ÊTRE REMISE DANS L'ÉTAT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE OU VOUS L'AVEZ TROUVÉE** DANS LE CAS CONTRAIRE, DES FRAIS DE REMISE EN ÉTAT SERONT RETENUS SUR VOTRE CAUTION **À HAUTEUR DE 70 €**.

6. ANIMAUX : CAMPING : ILS SONT ACCEPTÉS SUR PRÉSENTATION DU CARNET DU SANTÉ (VACCINS À JOUR) TATOUÉS ET TENUS EN LAISSE DANS LE CAMPING. LES CHIENS SONT INTERDITS SUR LES AIRES DE JEUX. BIEN ENTENDU LE MAITRE DU CHIEN PRENDRA SOIN DE RAMASSER SES BESOINS. **LOCATIONS :** LES ANIMAUX SONT AUTORISÉS DANS LES LOCATIONS SOUS RÉSERVE DE L'ACCORD DE LA DIRECTION. LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT D'EXPULSER QUICONQUE CAUSERAIT DES NUISANCES : BRUIT, AGRESSIVITÉ DÉGRADATIONS DIVERSES.

7. PISCINE : POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS, LE RÉGLEMENT INTERIEUR DOIT ÊTRE RESPECTÉ. PAR MESURE D'HYGIÈNE **LE SHORT DE BAIN, CALEÇON ET BERMUDA NE SONT PAS AUTORISÉS**, LE SLIP DE BAIN EST OBLIGATOIRE. LES ENFANTS RESTENT SOUS LA SURVEILLANCE DE LEURS PARENTS. LA PISCINE N'EST PAS SURVEILLÉE. LES ENFANT DE MOINS DE 10 ANS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS PAR UN ADULTE. LES PRODUITS SOLAIRES SONT STRICTEMENT INTERDITS. NOUS DÉCLINONS TOUTES RESPONSABILITÉS POUR LES VOLS SUR LE CAMPING, DANS LES TENTES, LOCATIONS OU VOITURES VOS OBJETS PRÉCIEUX PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS À LA RÉCEPTION. LA NORME NF 15100 PRÉVOIT L'OBLIGATION **D'UN RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE 3 FILS (2P+1T)** LES BRANCHEMENTS NON CONFORMES NE SERONT PAS TOLERÉS. VEUILLEZ PREVOIR UNE RALLONGE. LE CAMPING EST EQUIPÉ DE BRANCHEMENT AUX NORMES EUROPEENNES.

8. ASSURANCE : IL EST STIPULÉ QUE LES CLIENTS SONT TITULAIRES **D'UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE** COUVRANT LES DOMMAGES CORPORELS ET MATERIELS QU'ILS PEUVENT OCCASIONNER. LA LANGUE DE RÉFÉRENCE POUR LE CONTRAT EST LE FRANCAIS.

Date et Signature (signature précédée de la mention "Lu et approuvé")